

Prix CANEX de l'édition en Afrique

CRITÈRES ET CONDITIONSGÉNÉRALES

RÉSUMÉ DES PRIX

Valeur du prix : Gagnant 20 000 \$; Finalistes 2 000 \$

1. Éligibilité

- Livres publiés pour la première fois au cours de l'année civile précédente par des éditeurs africains en Afrique. Les livres publiés au cours des deux années précédentes seront éligibles pour cette première édition du prix.
- Livres publiés dans les langues officielles de l'Union africaine, à savoir l'anglais, le français, le swahili, le portugais, l'arabe et l'espagnol.

ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligibles au Prix CANEX de l'édition en Afrique, les livres doivent être publiés pour la première fois par des éditeurs africains établis en Afrique. La date de publication doit se situer dans la fenêtre d'éligibilité de l'année civile précédente, allant du 1er janvier au 31 décembre. Pour l'année inaugurale, les livres publiés au cours des deux années précédentes seront éligibles.

Critères d'éligibilité pour les candidatures aux prix

Les éditeurs sont autorisés à soumettre jusqu'à trois livres grand public pour le prix. (Les livres grand public sont définis, pour nos besoins, comme étant des livres publiés pour un public général et qui sont largement disponibles dans les bibliothèques et les librairies. Il peut s'agir d'ouvrages de fiction, de non-fiction ou de poésie, qu'ils soient à couverture rigide ou souple. Ils ne comprennent pas les manuels scolaires ou les ouvrages universitaires destinés à des lecteurs spécialisés).

Les éditeurs doivent contacter directement les administrateurs du prix s'ils souhaitent soumettre des livres supplémentaires et répondre aux questions suivantes :

- La qualité du livre justifie-t-elle qu'il soit pris en considération pour le prix ?
- Le livre est-il par ailleurs susceptible d'être pris en considération pour le prix ?
- Combien de livres l'éditeur publie-t-il chaque année ? Les éditeurs qui publient plus de 10 titres par an seront pris en considération pour une deuxième soumission.

Veuillez noter que les administrateurs du prix garderont toutes les informations confidentielles et communiqueront leur décision directement à l'éditeur requérant. Aucune documentation n'est requise en dehors des réponses écrites envoyées par courrier électronique entre l'éditeur et les administrateurs du prix.

Les ouvrages suivants sont **éligibles** :

- Livres grand public en anglais, français, arabe, swahili, portugais, espagnol publiés pour la première fois en Afrique au cours de l'année d'éligibilité.
- Version intégrale de livres de fiction et de non-fiction.
- Recueils de nouvelles d'un seul auteur ou de plusieurs auteurs.
- Recueils d'essais d'un seul auteur ou de plusieurs auteurs.
- Recueils de poésie et sélections de poèmes par un seul auteur ou plusieurs auteurs.

Les ouvrages suivants **NE sont PAS éligibles** :

- Les livres publiés par le biais de plateformes et de services d'auto-édition, y compris Kindle Direct Publishing.
- Les réimpressions de livres publiés au cours des années précédentes du Prix.
- Les réimpressions de livres publiés pour la première fois par des éditeurs en dehors d'Afrique.
- Les titres/livres sous licence publiés pour la première fois en dehors d'Afrique.

PROCESSUS DE SOUMISSION

GENERALITES

La soumission de titres pour examen s'effectue **en deux étapes** :

- Remplir le formulaire d'inscription, dont l'ouverture est fixée au 15 mai et la clôture au 15 juin. **Veuillez examiner attentivement les critères d'éligibilité ci-dessus avant de soumettre votre candidature.**
- Envoyer aux administrateurs du prix et aux juges des exemplaires numériques et papier des titres soumis via le formulaire d'inscription (voir la section ci-dessous pour plus de détails). La date limite d'envoi des exemplaires numériques et papier des titres, après avoir rempli le formulaire d'inscription, est fixée au 22 juin 2024.

Seuls les éditeurs peuvent soumettre des titres. Afin de maintenir une parfaite éthique entre les juges et les éditeurs dont les œuvres sont susceptibles d'être prises en considération, toute communication concernant les soumissions doit être effectuée entre l'éditeur et les administrateurs du prix. L'éditeur doit s'assurer que chaque auteur est informé de la candidature de son livre au Prix CANEX de l'édition en Afrique.

Chaque éditeur doit désigner une personne chargée de coordonner toutes les questions relatives au Prix CANEX de l'édition en Afrique avec les administrateurs du prix tout au long du concours. Cette personne sera contactée dans le cas où un titre fait partie de la liste de sélection. **Si cette personne est novice dans le processus, assurez-vous qu'elle ait pris connaissance des conditions générales et des échéances indiquées sur cette page.**

Il n'y a pas de frais d'inscription pour soumettre un ouvrage au Prix littéraire, mais les éditeurs doivent prendre en charge les frais d'acheminement de leurs livres vers les juges.

SOLLICITATION DE TITRES

Le président du jury peut « solliciter » des titres qui n'ont pas été soumis par les éditeurs par l'intermédiaire du bureau des administrateurs du prix. Les administrateurs du prix demandent alors aux éditeurs de soumettre ces titres pour examen, à condition qu'ils remplissent les critères d'éligibilité. Les éditeurs peuvent soumettre des titres à leur propre discrétion.

FOURNIR DES EXEMPLAIRES NUMÉRIQUES ET PAPIER

Pour chaque titre soumis, les éditeurs sont tenus d'envoyer A LA FOIS un exemplaire numérique et quatre exemplaires papier pour garantir la prise en compte de leur candidature. Les éditeurs doivent envoyer :

1. Un exemplaire numérique (au format PDF) directement via le lien en remplissant le formulaire d'inscription.
2. Quatre exemplaires papier de chaque livre : un exemplaire pour le bureau des administrateurs du prix et un exemplaire pour chacun des trois juges, envoyés à un bureau DHL et adressés au Prix CANEX de l'édition en Afrique. Les informations pour trouver le bureau DHL le plus proche de l'éditeur seront incluses dans le courrier électronique de confirmation envoyé après que les éditeurs ont rempli le formulaire d'inscription et qu'ils ont été admis à concourir pour le prix.

Les éditeurs qui soumettent plus d'un titre doivent remplir un formulaire distinct pour chaque titre sur leur compte du site web de CANEX. Toutefois, les exemplaires papier peuvent être envoyés en une seule fois afin de réduire les frais d'expédition.

Dates limites : les exemplaires numériques doivent être **reçus par** le bureau des administrateurs du prix avant 17 heures (heure locale) à la date limite, et les exemplaires papier doivent être envoyés à la même date, le **cachet de la poste faisant foi**.

Veuillez également noter que :

- Les exemplaires numériques et papier des titres soumis doivent être envoyés dès qu'ils sont disponibles.
- Le jury n'est pas obligé de prendre en considération un titre si les exemplaires sont envoyés après la date limite, mais il peut le faire à sa discrétion.

PRIX

Un jury unique composé de trois juges compétents dans les langues officielles de l'Union africaine (UA), à savoir l'anglais, le français, l'arabe, l'espagnol, le portugais et le swahili, et d'un président de jury, est désigné par la CANEX Book Factory [Fabrique à livres de CANEX].

- La CANEX Book Factory annoncera une liste de dix livres à la mi-août.
- La CANEX Book Factory annoncera les cinq livres finalistes à la mi-septembre.
- Le lauréat sera annoncé lors de la cérémonie de remise des récompenses du Prix CANEX de l'édition en Afrique, en octobre, dans le cadre du Sommet CANEX.
- Le lauréat recevra un prix de 20 000 dollars. Chaque finaliste recevra un prix de 2 000 dollars. Le lauréat et les finalistes sont tenus de partager 10 % de leurs prix avec le ou les auteurs des livres gagnants.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Tous les éditeurs qui soumettent des livres pour le Prix CANEX de l'édition en Afrique doivent accepter de :

- Partager 10% de leur prix avec l'auteur/les auteurs des livres gagnants s'ils sont sélectionnés comme finalistes.
- Envoyer un représentant aux événements de remise des prix dans le cadre de la CANEX Book Factory s'ils sont sélectionnés comme finalistes. Les frais de déplacement seront pris en charge par CANEX Book Factory.
- La CANEX Book Factory continuera de surveiller de près les meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité associées au COVID-19 et à la programmation future, y compris la cérémonie de remise des récompenses du Prix CANEX de l'édition en Afrique et les événements connexes.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Mon livre auto-édité est-il éligible ?

Les livres auto-édités ne sont pas éligibles s'ils sont publiés par l'intermédiaire d'un service d'édition, tel que Kindle Direct Publishing. Toutefois, si un auto-éditeur : 1) publie plus d'un auteur, et 2) ne publie pas par l'intermédiaire d'un service d'édition propriétaire en ligne tel que décrit précédemment, le titre sera admissible. Le Prix CANEX de l'édition en Afrique peut demander un catalogue de titres à un auto-éditeur pour vérifier son éligibilité.

Un auteur peut-il soumettre son propre livre à l'examen ?

Non. Il s'agit d'un prix d'édition. Le formulaire d'inscription doit être rempli par un éditeur pour que le livre soit pris en considération.

Est-il possible de soumettre un livre à l'examen même si la date limite d'envoi du formulaire d'inscription est dépassée ?

Malheureusement, aucun titre ne peut être soumis après la clôture de l'inscription. En outre, les exemplaires papier des titres soumis doivent être envoyés avant la date limite, le cachet de la poste faisant foi, pour être pris en considération (voir la section Processus de soumission). Si un livre est envoyé après ces dates, le cachet de la poste faisant foi, il ne sera pris en considération qu'à la discrétion des juges.

Un éditeur peut-il soumettre plus d'un livre ?

Les éditeurs sont autorisés à soumettre jusqu'à trois (3) livres grand public pour le Prix. Les éditeurs doivent contacter directement les administrateurs du Prix pour demander à soumettre des livres supplémentaires en répondant à plusieurs questions énoncées dans les critères d'éligibilité ci-dessus.

Les romans graphiques, les mémoires graphiques et/ou les bandes dessinées sont-ils éligibles au Prix CANEX de l'édition en Afrique ?

Oui, à condition qu'ils répondent aux autres critères d'éligibilité.

Qui sont les administrateurs du Prix CANEX pour l'édition en Afrique ? Qu'est-ce que CANEX ?

Creative Africa Nexus (CANEX) est une initiative d'Afreximbank, la Banque africaine d'import-export. Le Prix CANEX de l'édition en Afrique fait partie de la CANEX Book Factory, une initiative de CANEX en partenariat avec les défenseurs de l'industrie du livre sur le continent africain.

Quand l'éditeur sera-t-il informé que son livre figure sur la liste de sélection ?

Si un livre est sélectionné, la personne-ressource qui a soumis le livre en sera informée. Pour obtenir des renseignements sur la liste de sélection, les finalistes et d'autres annonces relatives au Prix CANEX de l'édition en Afrique, inscrivez-vous à notre bulletin d'information.

Que faire si j'ai des questions restées sans réponse ici ?

Pour des questions concernant votre candidature, veuillez les adresser par courrier électronique au responsable des prix : [\[Bookfactory@canex.africa\]](mailto:Bookfactory@canex.africa). Les questions techniques concernant le formulaire d'inscription doivent être envoyées par courriel à : [\[Support@canex.africa\]](mailto:Support@canex.africa).